

**THE BLOOD OF JESUS**  
*First Class Beauty Center*

- o Coiffure
- o Comblement de rides
- o Massage
- o Esthétique
- o Injection Eclaircissant
- o Maquillage permanent

*Your beauty is our pride*

Contact: 90 04 10 75 / 90 09 23 81

# La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 26 du 23 Mai 2013 **250 FCFA**

*Editorial: Pouvoir, et remise en question*

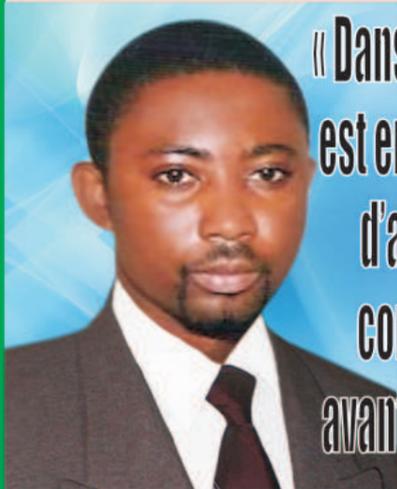
## COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE



Angèle Aguilgah, Pdtte de la CénI

La présidence d'Angèle Aguilgah mise à rudes épreuves par les anciens présidents de la CénI, membres de l'actuel bureau **P.4**

### ENTRETIEN EXCLUSIF



Maurice TSE-GBEDEMA  
 Chargé de la formation politique et civique de la jeunesse de la CPP

« Dans les pays où la démocratie est encore jeune, c'est difficile d'attendre que toutes les conditions soient réunies avant d'aller à une quelconque élection » **P.6**

### INVITE SPECIAL

« Notre lutte de tous les jours, c'est de tout faire pour que la corporation regorge plus de bonnes graines »



PP.3&7

SRONVIE Yaovi Olivier  
 Pdt de la Cour d'Appel de Lomé

### AFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES A LOME

Deux ans après, le procès se fait attendre

Suite à la mort d'Etienne Yakanou, les familles des détenus inquiètes **P.4**



Simliwa Kpatcha  
 présumé assassin des jeunes filles

### L'EAU DU ROBINET DEVENUE UNE DENREE RARE A TSEVIE



Les populations menacent de boycotter le scrutin législatif si rien n'est fait **P.7**



### ENVIE DE REACTIVER UNE SANCTION

FTF, Foutez la paix à Tchanilé Banna ! **P.8**



Tchanilé Banna  
 Directeur Sportif de Sémassi

### MENACE DE DEMISSION

Six, cupide comme Améyi **P.8**



Didier Six, Coach Eperviers

## Editorial

Par Yves GALLEY

### Pouvoir, et remise en question

De mal en pis ! Il faut ne pas exister sur terre pour ne pas craindre pour la situation du Togo d'aujourd'hui. Le spectre d'une vraie insurrection aux issues imprévisibles flotte dans la rue et dans les esprits tous les jours. La politique est devenue aujourd'hui la matière la plus prisée des togolais, et tout le monde donne l'air de bien l'assimiler et l'applique à tout. Mais Michel DEBRE nous prévient : « La cité, la nation, où chaque jour, un grand nombre de citoyens discuterait de politique serait proche de sa ruine ». Quand la soif de plus de justice et d'alternance politique rentre en lice avec la légèreté implacable de la pratique du pouvoir d'Etat, tous les indicateurs d'une société stable et vivable virent automatiquement au rouge. La démocratie, qui consiste à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, serait également, d'après Pierre MENDES-FRANCE, une action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession. Si le Togo doit se féliciter de cette présence vigilante des citoyens, il doit redouter l'utilisation pernicieuse des méthodes qui servent à exprimer ce droit inaliénable. Aussi devrait-il se soucier sérieusement de la gestion du pouvoir d'Etat par le régime en butte aux pressions de tous horizons et qui tombe dans ses faiblesses pour céder aux tentations de l'arbitraire et du musellement. Avant de fustiger les actes à fustiger, il faut observer que la crise togolaise découle au premier abord des mots. La démocratie, pour citer SOLLERS, c'est d'abord la parole. Il se trouve qu'au Togo, tous les acteurs de la crise parlent mal, soit pour provoquer, soit pour enflammer, avec une utilisation excessivement dangereuse des médias. Certains ministres du gouvernement, certains opposants, certains acteurs de la société civile, certains journalistes, certains citoyens, un beau petit monde qui embrase le Togo par les mots au jour le jour. Mais, c'est bien plus par les actes que nous tendons vers le chaos. Il n'existe pas de pouvoir sans responsabilité, dit-on, telle est la recette du constitutionnalisme démocratique. Sous notre altitude, c'est la problématique que pose pouvoir et responsabilité qui nous enlise dans le cul-de-sac depuis des années. Refus de dialoguer dans un état d'esprit citoyen et patriotique, marches dans les rues ponctuées de rituels vodou érigés en méthode politique, participation aux processus électoraux par le biais exclusif de communiqués dénonçant fraudes et écarts, injures ignominieuses à l'endroit de Faure et son équipe, notre opposition dite radicale ne sait plus réellement comment orienter la lutte. La contagion du radicalisme gagne les syndicats, les élèves, les étudiants et toutes les composantes de la société engendrant un intégrisme qui pollue les mentalités avec un front social perpétuellement en ébullition. Et le pouvoir, poussé dans ses derniers retranchements s'en sort avec mille et une exactions : détentions arbitraires, impunité exclusive réservée aux forces de l'ordre auteurs de bavures tragiques, conduite unilatérale du processus électoral, répression aveugle, refus d'ouvrir un dialogue sérieux... Le décès d'Etienne Yakanou dans les liens de sa détention, la fixation de la date du scrutin législatif unilatéralement, le retard dans l'organisation du procès des détenus des affaires incendies et tuerie des jeunes filles à Lomé... sont symptomatiques de la détermination du régime à faire avancer sa caravane, même si elle écrase des hommes sur son chemin. La tenue rapide du procès des quatre étudiants accusés de délit de rébellion et patati, patata, comparée avec la non traduction devant la justice des semaines après des assassins des deux élèves tombés à Dapaong en dit long sur ce qu'on doit comprendre. Trêve de critiques, la préservation de la paix sociale, gage de tout développement, impose à tous les acteurs une remise en question de ce que chacun fait du pouvoir que lui confèrent les textes et lois de la République. L'art de la remise en question demande beaucoup de courage et un certain intérêt pour sa patrie. Pour être objectif, le pouvoir de Lomé doit se remettre en question sur tous les plans, éviter cet exercice, c'est s'assurer qu'il gouverne à merveille, et Dieu sait comme nous sommes loin de cette hypothèse. Bien plus, c'est l'opposition togolaise qui, après 23 ans de lutte continue par chercher la voie qui mène au trône que la remise en question incombe. L'opposition radicale d'aujourd'hui, moins que d'hier, n'est pas efficace, de par ses méthodes qui n'ont que pour effet de pousser le régime à l'extrémisme et à la défense éternelle de son plus précieux acquis : le pouvoir. Une remise en question profonde s'impose de tous parts, un autre demain passe par là.

# La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité

Récépissé N° 0445/12/01/HAAC

symphonie2012@yahoo.com Maison de la Presse: Casier N°16

Directeur de Publication Yao Sénam GALLEY

90 38 36 16 / 22 43 09 59

Rédaction Elyas PADABADI, Josepha Ange, BROOHMAri

Directrice Commerciale Ghis AMEDEN

Edition SYMPHO MEDIA PRODUCTION

Imprimerie LA COLOMBE 22 20 02 45

Tirage 2000 exemplaires

## LITTÉRATURE

### Rentrée littéraire des Editions Continents: Deux oeuvres de Steve Bodjona dédiées

Le 10 mai 2013, l'auditorium de l'Université de Lomé a prêté son cadre pour la rentrée littéraire 2013 des Editions Continents avec la dédicace de deux oeuvres de Steve Bodjona. Le grand public féru de la littérature n'en demandait pas mieux, la salle était tout simplement bondée. En présence du Directeur Général des Editions Continents Adzewoda Kodjo VONDOLY et de l'auteur, tour à tour, Mlle Ella BONIN et Me Joseph Kokou Koffigoh se sont illustrés par une brillante présentation des oeuvres "Relever le défi du Droit" et "De coeurs en coeurs". Quelques déclamations de poèmes et une séance questions-réponses ont permis à l'assistance d'apprécier les deux oeuvres à leur juste valeur et les raisons qui ont amené l'auteur à faire confiance à une maison d'éditions locale, plus précisément, Les Editions Continents. La rédaction de la Symphonie vous fait découvrir la richesse d'une des oeuvres "De Coeurs en coeurs" et son auteur.

#### DE COEURS EN COEUR

##### L'OEUVRE

Ecrite entre 2012 et 2013 par le jeune diplomate togolais Steve BODJONA, le recueil de poèmes "DE COEURS EN COEUR" est un ouvrage de 95 pages au contenu empreint de patriotisme, d'optimisme et d'amour, qui s'articule autour de 22 titres subdivisés en quatre parties.

DE COEURS EN COEUR, oeuvre littéraire engagée, optimiste, écrite en prose, dans un style simple où le langage trahit la grande sensibilité de l'auteur, et révèle également, la foi immense qu'il a pour l'avenir du continent africain en général et du Togo en particulier. Les poèmes dont l'auteur a tenu à préciser la date et le lieu de la composition semblent avoir été fortement inspirés par la nostalgie du pays : seuls deux poèmes sur les vingt deux ont été écrits à Lomé tandis que tous convergent vers la Terre de nos Aïeux. Mais que contiennent exactement ces vers en prose aux strophes hétérométriques ?

##### RESUMONS

La première des quatre parties du recueil intitulée « AU COEUR DU CONTINENT » est composée de six poèmes dédiés à l'Afrique et à ses valeurs intemporelles. Elle est introduite par ces vers de Léopold Sédar SENGHOR : « Non, vous n'êtes pas morts gratuits. Vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle, vous êtes les témoins du monde nouveau qui sera demain. » La première partie est contenue entre les pages 15 et 35.

La seconde partie du recueil, « L'ESPOIR AU COEUR », est une dédicace aux victimes des incendies des marchés de janvier 2013 au Togo. Elle est constituée de cinq poèmes allant de la page 37 à la page 54.

La troisième partie de l'ouvrage, « COEUR D'ADOLESCENT », de la page 55 à 70, est un regard rétrospectif de l'auteur sur sa vie d'adolescent mais également un chapelet de sages conseils offert à ses soeurs Pélagie, Josiane et Ghislaine.

Enfin, la dernière partie du livre est consacrée à la richesse culturelle du terroir togolais et s'articule autour de six poèmes aux titres évocateurs tels : « Alouassio », « Bôbôbô Habôbô », « Tam-Tam » et « Intronisation ».

##### L'AUTEUR

Juriste de formation, Steve BODJONA est diplômé du Cycle III, Option Diplomatie de l'Ecole Nationale d'Administration de L'ENEA du Togo. En Février 2008, il fait son entrée au Ministère des Affaires étrangères. Depuis Octobre 2010, il est le Chargé d'affaires ad interim de l'Ambassade du Togo au Japon. Jeune trentenaire au goût très prononcé pour la chose littéraire, il n'en est pas à son coup d'essai avec Coeurs en coeur : il est déjà auteur de plusieurs livres dont un recueil de poèmes en langue japonaise qui s'intitule Kibou no beru ( Voile d'espoir ), et « Relever le défi du droit », une oeuvre purement pédagogique destinée aux étudiants en Droit.



##### EXTRAITS

1. « Mon Afrique se vit, elle ne se raconte pas » - Leitmotiv du Poème « Vivre l'Afrique » Page 26.

2. Incendie, Page 48 -

« Le corps en feu

Le cœur en flamme

Triste sort

Que même le fort

Ne peut supporter ... »

Poème : Dire ou ne pas dire, Pages 41 & 42 [Au sujet des Incendies de Janvier 2013 au Togo]

« Si tu peux dire

Sans avoir entendu

Dire sans avoir vu

Dire sans savoir ce qui est

Si tu peux entendre

Sans vouloir dire

Voir sans le dire

Ne rien dire

Tout en sachant ce qui est

Si toute vérité n'est pas bonne à dire

Mentir, serait-ce la bonne option

Dire ou ne pas dire

La question me brûle le cœur

Et en esprit je me sens comme torturé

Taire la vérité

N'est-ce pas mentir ?

Dire ou ne pas dire ...



La première de couverture

##### REMARQUES ET OBSERVATIONS

Quelles remarques pouvons-nous faire sur ce recueil de poèmes ?

Nous ne noterons que deux erreurs minimales dans cette première édition de l'oeuvre : la première concerne les espaces trop importants laissés entre certaines strophes notamment aux pages 20-21, 29-30, 46-47, 52-53 et 64-65 et la seconde est une erreur de frappe située à la page 86 vers 8.

A la page 48, dans le poème Incendie, l'auteur écrit : Triste sort que même le fort ne peut supporter. « Fort », figure de style ou « Faure », Président ? Les lecteurs peuvent essayer de lire entre les lignes pour mieux cerner la pensée de l'auteur.

##### CONCLUSION

Nous dirons en conclusion de la présentation de cette oeuvre que « DE COEURS EN COEUR » est un livre résolument optimiste écrit avec franchise et patriotisme. Le style simple, les thèmes pertinents, le régal offert par la lecture et le prix abordable en font un livre d'actualité à recommander avec insistance. Un livre à lire, absolument !

DE COEURS EN COEUR - Recueil de poèmes, 94 pages, Editions Continents, Collection Scriptorium, Mars 2013 - Auteur : Steve BODJONA - Dessin de couverture du livre : Richard Laté LAWSON-BODY - Préface : Moïse O. INANDJO - Postface : Maximilien AMEGEE - Librairie La Star - Prix : 3.000 Fcfa.

### « Notre lutte de tous les jours, c'est de tout faire pour que la corporation regorge plus de bonnes graines »

La justice togolaise est en train d'amorcer une profonde métamorphose qui ne semble pas dire son nom. La Cour d'Appel de Lomé a à son actif depuis le 08 mai dernier un mensuel d'informations appelé "Reflets du Palais". La démarche vise à briser l'omerta que s'imposent les tenants de l'appareil judiciaire par force des obligations de réserve. L'initiative émane d'une figure de proue de cette institution, SRONVIE Yaovi Olivier, président de la Cour d'appel de Lomé, dans son élan osé de pur rénovateur. « En ce siècle des lumières, cette obligation de réserve nous crée de sérieux préjudices », explique-t-il. Dans le numéro 000 du mensuel paru le 08 mai, date de l'inauguration du nouveau siège de la Cour d'appel de Lomé, l'homme s'est livré à un long et instructif entretien avec sa rédaction. Sans tabou, il décrypte des questions importantes portant sur la justice togolaise et notre société d'aujourd'hui. La Symphonie vous propose l'intégralité de cet entretien.

Bonjour Monsieur le président, A quel besoin répond la publication d'un mensuel d'information de la cour d'appel de Lomé ?

Reflets du palais : La publication de ce bulletin répond à plusieurs préoccupations. D'abord, elle va permettre au corps judiciaire de se faire mieux connaître. La justice est soumise à plusieurs contraintes dont le devoir de réserve. Le Juge, surtout celui du siège, est ce citoyen qui ne s'exprime pas comme il le désire. En ce siècle des lumières, cette obligation de réserve nous crée de sérieux préjudices. Beaucoup de choses se disent sur la justice, sur les juges et sur les décisions qu'ils rendent sans que ces derniers n'aient la possibilité de réagir pour éclairer la lanterne de nos populations. Vous remarquerez aujourd'hui que le citoyen qui vient à la justice pour un problème, s'il n'est pas assisté d'un conseil, se perd complètement. Cette publication servira d'outil pédagogique à tous ceux qui s'intéressent à la justice. Je vise un peu de loin les journalistes qui ont besoin de formations appropriées pour pouvoir aborder aisément les procédures judiciaires. Même les juristes, sachez que ce ne sont pas eux tous qui maîtrisent très bien le droit judiciaire. Et donc, tous les jours, les citoyens s'adonnent à beaucoup de commentaires qui malheureusement, bien souvent, ne correspondent pas à la réalité des choses, ce qui fait que l'image de la justice aujourd'hui pour le commun des togolais, c'est tout simplement la négation du droit. Cette présente démarche, un tant soit peu, va nous permettre de recadrer les choses. Ce journal servira également d'un outil de communication pour offrir une certaine visibilité aux actions de la justice afin de déboucher sur une certaine transparence. La justice malheureusement dans notre pays donne toujours l'aspect d'une secte, d'un couvent réservé aux initiés. Reflets du Palais va nous permettre de la mettre sur la place publique. Ce journal sera donc un instrument pour aider nos populations à maîtriser les rouages et les méandres de la justice, il sera fort utile à nous-mêmes notre corporation et nous permettra de sortir de temps à autre de notre mutisme.

Comment se porte la justice togolaise aujourd'hui ? La justice togolaise se porte mieux de nos jours, surtout après la mise en branle du programme de modernisation, quoique les critiques l'affublent chaque jour. Je peux le clamer haut, parce que je suis un des principaux responsables de cette justice, ça va, au niveau de la lenteur, de la corruption et de l'indépendance. Avec l'amélioration de certaines

conditions et le nombre sans cesse croissant des magistrats, je crois que par rapport à un passé récent, les choses vont mieux. Chaque année, nous rendons des milliers de décisions et tous ceux qui gagnent ou perdent ne peuvent de bonne foi affirmer qu'ils ont gagné ou perdu parce que le juge a été corrompu. Vous savez, on crie souvent à la corruption mais à la vérification des faits, vous vous apercevez dans nombre de cas que la situation qu'on vous présente est biaisée. Le plus souvent, on accuse le juge, mais il faut rappeler que le juge rend justice par rapport aux ingrédients qu'on lui apporte. Il faut que ceux qui s'intéressent à la justice fassent une analyse assez scientifique de ce qui s'y déroule. Nous n'allons pas nous cantonner à un ou deux dossiers pour hâtivement aboutir à des conclusions et jeter l'anathème sur toute une corporation. De grâce, nous avons nos faiblesses, car, il nous arrive de tomber des nues devant certaines décisions, mais la situation n'est pas à vau-l'eau, comme beaucoup le pensent. La mise en examen récente de l'ancien Président Français et le tollé qu'il a suscité nous en dit long sur la passion que les questions de justice allument sous tous les cieux, le Togo n'est pas un cas particulier donc.

Mais malgré tout, Monsieur le président, l'Eternel grief fait à la justice togolaise demeure sa dépendance de l'exécutif. Oui c'est vrai, pour le commun des mortels, les juges sont des béquilles ou des appendices du pouvoir, mais je vous assure que c'est un cliché qui n'est plus vrai du tout, car plusieurs décisions dans lesquelles l'Etat a des intérêts sont rendues librement. Nos juridictions condamnent l'Etat tous les jours, mais aucun magistrat n'est sanctionné ni convoqué aujourd'hui pour une décision rendue. Il est vrai que dans un passé récent, certains responsables de la justice dans leurs comportements semblaient donner cette impression, mais aujourd'hui les choses sont en train d'être cadrées. La justice togolaise aujourd'hui est indépendante. Il est aussi important de relever cette nuance, d'aucuns croient que l'indépendance dont on parle s'applique à toute la justice dans son ensemble, non, l'indépendance, c'est chaque juge bien avant tout et surtout le juge du siège. C'est chaque juge qui, dans le secret de sa délibération, doit mettre en pratique cette indépendance qui est intrinsèque à la fonction du juge du siège. Nous sommes un corps, tout comme celui des médecins, des journalistes, des enseignants etc... Il y a de bons et des mauvais, il faut éviter le piège de la généralisation. Notre lutte de tous les jours, c'est de tout faire pour que la corporation regorge plus de



SRONVIE Yaovi Olivier, président de la Cour d'appel de Lomé

bonnes graines, et nous croyons que nous sommes sur la bonne voie. Il y a beaucoup de magistrats intègres, qui tiennent à leur dignité et image. Malgré les conditions de travail et de vie, beaucoup se sont fait violence à eux-mêmes pour maintenir le cap. L'indépendance est intrinsèque à ce métier, je vous rappelle que même pendant la période des années 1970 et 1980 où la justice était fonctionnarisée et où le magistrat était soumis à n'importe quelle sanction de l'autorité publique, beaucoup de magistrats affichaient leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, malgré le prix fort que certains aient eu à payer. Les chefs de cours et le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) veillent au grain pour que l'indépendance aujourd'hui acquise ne se confonde avec un certain libertinage. L'indépendance de la justice est une réalité aujourd'hui, à nous magistrats de nous rendre réellement indépendants.

Cependant, il y a des dossiers qui nous démontrent le contraire. Je veux parler du cas Agba et de certaines affaires de terrain.

Qu'est ce qu'on peut reprocher aux juges dans ces dossiers ? S'agissant du cas Agba, la procédure a suivi son cours normal. Je me rappelle même que la chambre d'accusation a infirmé plusieurs ordonnances du juge d'instruction avant celle relative à sa mise en liberté ; Ainsi, Monsieur AGBA a bénéficié d'une mise en liberté provisoire de la chambre d'accusation qui a infirmé la décision du juge d'instruction. Le parquet général s'est pourvu en cassation. La chambre judiciaire de la Cour Suprême a déclaré le Parquet général irrecevable en son pourvoi. La suite logique était la mise en liberté provisoire de l'inculpé qui devait être assurée par le parquet général. Si le parquet général n'a pas déféré à cette décision de la juridiction suprême, ce n'est plus la faute des juges du siège. Quel recours la loi leur offre pour contraindre le parquet à exécuter leurs décisions ? Aucun. Il faut savoir que le parquet lui-

même est subordonné au Garde des Sceaux. C'est un peu triste que ce dossier ait pu offrir l'occasion à certains observateurs de la justice de nous adresser de vives critiques qu'on peut comprendre, allant des fois à la menace de mort, en passant par toutes sortes d'injures et d'atteintes à la vie privée, ce qu'on doit déplorer. Nous aurons l'occasion de revenir dans nos prochaines parutions sur le déroulement de la procédure pénale en expliquant le rôle de chaque acteur judiciaire dans la conduite du procès pénal. S'agissant du foncier, il faut noter que la terre constitue aujourd'hui la seule richesse des Togolais pour plusieurs raisons. Ce ne sont pas les juges qui créent les litiges fonciers. Ils les règlent et il faut comprendre que la mauvaise foi, surtout de certains acteurs, est à la base de ces incompréhensions. Il faut aussi reconnaître que certaines décisions ne tiennent pas compte des conséquences de son exécution sur la paix sociale. Bref, ce n'est pas si simple. Le juge doit appliquer la loi, c'est sa mission traditionnelle, mais de plus en plus, il doit chercher à rendre justice tout en se préoccupant de la paix sociale.

Malgré toutes les avancées, il est difficile de nier aujourd'hui qu'il y a encore des maux qui gangrèment notre justice, et le mal mère reste la corruption. Monsieur le président, honnêtement, la corruption, est-ce une réalité ?

Beaucoup de maux gangrèment notre justice. C'est une réalité, nul ne peut dire le contraire, car c'est un phénomène qui touche tous les pans de notre société. Le phénomène est sensible au niveau de la justice, tout simplement parce que c'est le corps qui est habilité à sanctionner les déviances dans les comportements des citoyens. Et si ce corps lui-même devient corrompu, ce sont les fondements de la société qui sont en danger. La corruption à la justice, est une réalité, certes, mais l'ampleur qu'on lui donne est exagérée. Il faut avouer aussi que les conditions de

vie et de travail des magistrats incluent en tentation parfois, mais nous sommes obligés de bien faire et de plus en plus nous faisons bien. Mais les magistrats sont parfois victimes de beaucoup d'actes posés par les auxiliaires, ou les connaissances. Tout cela tombe sur la tête du juge alors même qu'il n'est au courant de rien. Les journalistes peuvent aussi nous être d'une grande utilité. Lorsqu'un citoyen se plaint d'un dysfonctionnement dans un dossier, avant de pondre un article sur le sujet, ils peuvent faire l'effort d'approcher le juge concerné pour en savoir davantage.

Existe-t-il un mécanisme pour combattre ce fléau ?

Bien sûr. Beaucoup de choses se font. Le Président du CSM a rappelé à tous les chefs des Cours et Tribunaux d'exercer suffisamment de contrôles sur le comportement des juges et les décisions qu'ils rendent. Egalement, l'Inspection Générale des Services Juridictionnels et Pénitentiaires est aujourd'hui très active à tel point que les magistrats sont inondés de demandes d'explication. Les citoyens portent plainte contre les magistrats aujourd'hui. Certains croient que nous sommes au-dessus de la loi, non. Un magistrat dont l'impartialité ou la crédibilité pose problème dans un dossier est immédiatement invité par le chef de cour. Les gens déposent également plainte directement au niveau du ministère, et le dernier niveau, c'est le Conseil Supérieur de la Magistrature. Vous voyez, ça fait quatre niveaux. Tout récemment, on a appris qu'un magistrat aurait déchiré un acte de justice devant des justiciables. Le Procureur Général dont dépend ce magistrat a immédiatement invité celui-ci à s'expliquer et il nous est revenu que l'accusation était fautive. Il y a des magistrats qui sont déferés devant le CSM et jugés. Il y en a qui sont renvoyés du corps, s'ils sont reconnus avoir posé des actes qui ne cadrent pas avec la fonction de juge. Mais, voyez-vous, le bon fonctionnement de la justice, ce n'est pas uniquement le juge. Les auxiliaires aussi sont concernés.

Le programme de modernisation de la justice, où en est-on exactement ?

C'est un programme quinquennal qui a pris fin l'année passée, mais nous sommes en train de jouir de ses retombées. Les deux Cours d'Appel (Lomé et Kara) sont construites. Plusieurs juridictions et prisons ont été réaménagées. Nombre de textes de loi qui régissent le fonctionnement du corps et le cours des procédures ont été retouchés et sont en attente d'être adoptés. Les recrutements de magistrats et de

Suite à la page 7

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

## La présidence d'Angèle Aguigah mise à rudes épreuves par les anciens présidents de la Céni, membres de l'actuel bureau

Une démission du président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) au beau milieu du processus électoral, c'en serait, sans ambages, un cinglant revers. Forte, rigide et imperturbable, voilà les qualités, attributs d'Angèle Aguigah, présidente de la (CENI), qui ont jusque là évité au processus électoral de subir une pareille débâcle. Au-delà des flèches pointues et vénimeuses décochées de l'extérieur sur la Céni et sur sa propre personne, dame Angèle est contrainte de mobiliser au quotidien sa cuirasse de témérité pour gérer le casse-tête que constituent les relations humaines difficiles avec ses collaborateurs, particulièrement les nudes épreuves à elles imposées par les anciens présidents membres de l'actuel bureau. Il s'agit, bien évidemment, de Potopere Tozim, Issifou Taffa Tabiou et Henri Kolani Lardja, respectivement présidents de la Céni 2007 et de 2010. Pour la petite histoire, la Céni des présidentielles 2010 a connu deux présidents, le premier, Kolani Lardja, élu à la mi-septembre 2009, fut destitué et remplacé en octobre par Taffa Tabiou. Vu de loin, on croirait le bureau de la Céni une famille solidement soudée, mais la réalité révèle un groupe fragmenté par l'envie, la haine, l'hypocrisie, la suffisance et la volonté de nuire à son prochain. Et c'est la présidence de la Céni revenue à la seule femme du groupe qui engendre tous les problèmes. Et pourtant, on nous avait fait croire à un choix consensuel, mais le fonctionnement du groupe démontre bien le contraire. Potopere

Tozim et Taffa Tabiou, se targuant d'être expérimentés, attendaient chacun une reconduction à la tête de la Céni et digéreraient très mal le choix d'Angèle Aguigah considérée peu rompue à la tâche. Conséquence, ces messieurs boycottent l'autorité de la dame, s'investissent moins dans le bon fonctionnement du groupe, laissant toute la tâche aux autres dont la disponibilité et la forte volonté de relever le grand défi arrivent à colmater les brèches, pour voler au secours d'Angèle. Au sein du bureau, le groupe majorité parlementaire est constitué de cinq personnes, ANDJAO Tcha-Kpohou, FOMBO Kokou, KEGBERO Latifou, SAMBIANI-KONKADJA Raphaël, KOGOE Akrima, mais c'est un secret de polichinelle, TABIOU Issifou Taffa, AGUGAH Dola Angèle relevant de la société civile et POTOPERE Tozim de l'Administration sont proches de la mouvance présidentielle. Sensés accorder leurs violons avant toute plénière, il leur arrive de faire éclater régulièrement leurs dissensions en pleine séance. Selon des sources bien indiquées, le président de la République aurait intervenu plus d'une fois pour coller les morceaux, à défaut, c'est le vieux briscard KOGOE Akrima dit le professeur, l'homme de confiance de Gnassingbé Eyadéma, éminent stratège électoral, qui met en œuvre toute son expérience et sagesse au profit de la stabilité productive de toute l'équipe. Malgré tout, il y a certains membres de la Céni qui s'évitent jusqu'alors, et d'autres ont



Angèle Aguigah, Pdte de la Céni

du mal à se dire le moindre bonjour. A la fin des opérations de recensement de la première zone, la Céni organisait une conférence de presse. Ils étaient 10 membres à entourer le président ce jour, mais quatre ont disparu de la salle avant la fin de la rencontre. Un des anciens présidents dont nous taisons le nom, (il se reconnaîtra), se sentant peu concerné par l'événement du jour, a vite fait de filer à l'anglaise pour aller s'engouffrer dans son bureau, répondant ainsi aux sirènes de sa bière toute fraîche qu'il prendra le temps de siroter en toute tranquillité.

A la dernière conférence de presse pour le bilan général du recensement, le manque de concordance des membres du bureau de la Céni présents a encore brillé de mille feux. Sur d'importants sujets, les interventions des uns et des autres en rangs dispersés sur fond de contradiction ont offert aux journalistes un spectacle hyper médusant. Le bureau de la Céni est en lambeaux, il y a des groupes dans le groupe, chacune des figures de proue a ses éléments avec lesquels il coopère, et il y a fort à craindre pour demain. Ce cabouillage

était prévisible, sinon à quel résultat pouvait-on s'attendre en assujettissant à une dame qui étreint son manteau de membre de la Céni trois anciens présidents de cette institution ? Patrons hier, sous ordre de femme aujourd'hui, ils sont peu ces hommes doués d'humilité à le digérer. La Céni est l'une des institutions les plus importantes de la République, faut-il encore le rappeler, d'autant plus que la paix sociale, gage d'un développement harmonieux, est tributaire de sa conduite des processus électoraux soldés par des résultats pour le moins crédibles et incontestables. Les membres de cette institution ont par conséquent la lourde responsabilité de s'investir dignement pour produire de meilleurs rendements qui assurent des lendemains post électoraux des plus tranquilles aux citoyens. Et cela impose des valeurs morales, de la hauteur d'esprit et d'humilité, le sens du patriotisme en bandoulière. Il ne doit pas y avoir de la place pour le nombrilisme, la phalocratie et de l'antipathie. C'est l'avenir de toute une nation qui est en jeu, on ne saura badiner avec, juste pour le simple fait que la tête du président ne plaît pas. Début juillet se tient le scrutin, selon Angèle Aguigah, espérons que jusqu'à la proclamation des résultats, les membres de la Céni, accomplissent leur mission avec dévouement, retenue, dépassement de soi et un profond attachement à la préservation de la paix sociale. Autrement, qui a intérêt que la mission d'Angèle Aguigah capote ?

Y.G

### AFAIRE TUERIE DES JEUNES FILLES A LOME

## Deux ans après, le procès se fait attendre

### • Suite à la mort d'Etienne Yakanou, les familles des détenus inquiètes

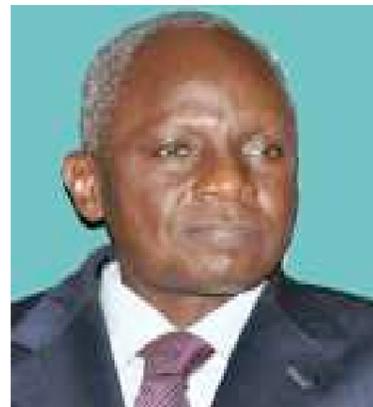
Pour défendre l'injustice, on ne se fatigue guère. Aussi longtemps que plume et micros peuvent servir à porter haut la voix des sans voix, on ne doit se lasser de les emprunter. Aussi longtemps que des citoyens innocents seraient arbitrairement privés de liberté pour une cause ignominieuse mais avec laquelle ils n'ont aucune imbrication, il y a obligation de dénoncer les malheurs à eux infligés. La série macabre d'assassinat des jeunes filles de Lomé et de ses banlieues nous rappelle encore ce passé sinistre où les bruits de découverte de corps sans vie amputés des organes génitaux couraient presque tous les jours les rues de la capitale togolaise. La psychose qui s'empara de la ville de Lomé et de ses environs obligeait à l'époque, et à juste titre, les autorités sécuritaires à mobiliser toutes les ressources requises pour arrêter au plus tôt l'hémorragie à travers la mise en état de nuire des assassins. La gendarmerie démantèle très vite le noyau des

gangsters chapeauté par le caïd Simliwa Kpatcha. Pris dans l'engrenage, le présumé assassin va se montrer très prolifique, hasardeux et désordonné dans la citation de personnes commanditaires de ses exploits macabres. Suspecté de n'être en pleine possession de ses esprits, Simliwa va porter le doigt accusateur sur certains citoyens qui seront, sans la moindre enquête approfondie, interpellés et incarcérés. Cela fait deux ans que ces détenus présumés innocents sont au gouff, meurtris dans l'âme et victimes de torture morale chaque jour que Dieu fait, au grand dam de leurs familles et de leurs enfants. L'inquiétude de ces derniers a monté d'un cran ces derniers jours après le décès dans ses liens de détention d'Etienne Yakanou. De source judiciaire, le dossier de plus d'un dans cette affaire (Bruno Amah, pasteur Monteiro, entre autres) serait absolument vide, et les motifs de leur maintien en détention continue par alimenter un



Simliwa Kpatcha, le présumé assassin des jeunes filles

flou révoltant. L'extrême lenteur de la procédure judiciaire devant déboucher sur un procès transparent et équitable dans cette affaire témoigne davantage de la complexité du dossier et laisse la porte ouverte à bien d'extrapolations. D'aucuns vont jusqu'à impliquer de hauts dignitaires du pouvoir dans cet épisode diabolique, certaines langues justifieraient le retard accusé par la pression de quelques



Tchitchao Tchelim Ministre de la justice

mains noires qui empêchent l'évolution de la procédure. Vrai ou faux ? Nul ne saurait mieux le dire qu'un procès en bonne et due forme. A défaut, il faut offrir une liberté provisoire aux détenus préventifs sur lesquels d'indices concordants et graves ne pèsent dans cette affaire. Notre justice, quoiqu'on dise est dans une bonne dynamique aujourd'hui, mais le traitement spécial qui est réservé à ce dossier soulève une vague

d'interrogations et finit par irriter tout le monde. Au-delà de tout, il y a nécessité de faire observer que notre gendarmerie, malgré de régulières prouesses, se distingue de trop par d'énormes insuffisances particulièrement au stade des enquêtes, plongeant le plus souvent l'appareil judiciaire dans un engrenage duquel il a du mal à sortir. Nos juges d'instructions aussi ont besoin d'utiliser avec hauteur les résultats d'enquête de la gendarmerie et de la police et, en toute indépendance, dire le droit qui libère plus tôt, provisoirement, les détenus probablement innocents, en attendant la poursuite de la procédure. Dans cette histoire de tuerie des jeunes filles de Lomé, les populations en ont assez de ne pas connaître la vérité, la tenue d'un procès s'impose par conséquent, et si l'instruction n'est pas encore close, pourquoi ne pas libérer les détenus au dossier vide ? Le ministre de la justice a son mot à dire, pour que justice soit faite, dans cette affaire.

**Impact**  
Mobiliier

+228 90 80 75 85  
+228 92 06 09 21

**www.acheterauport.com**

Vente et location de véhicules et autre matériel au Port

ZUKI, VOVO, VW, SUBARU, HYUNDAI, VOLVO, AUDI, MASDA, JORD, LAND ROVER, KIA

## BAROMETRE



A la hausse

**INGRID AWADE ET CINA LAWSON**



Respectivement **Directeur général des Impôts, Conseiller financier du Chef de l'Etat,**

et **Ministre des postes et télécommunications.** Toutes deux viennent de figurer en bonne place sur la liste des 25 femmes les plus influentes de l'Afrique francophone en matière d'affaires. C'est d'après un classement de nos confrères de l'organe panafricain **Jeune Afrique** paru il y a quelques jours. Cette distinction particulière est loin de créer un effet de surprise, du moins chez un citoyen togolais censé en savoir davantage sur la forte personnalité de ces deux personnages, plus particulièrement dame Ingrid Awade. Cette dernière, tenant en mains le sceptre impérial de l'économie togolaise se fait quotidiennement lyncher par faute d'une rigueur implacable que lui impose sa ferme volonté de conduire le Togo à son expansion économique. Les grands manitous du monde des affaires voyant leurs vaisseaux frauduleux ligaturés par les "réformes Ingrid" tirent les ficelles dans l'ombre pour actionner contre elle une campagne médiatique polluée, qui n'a jamais réussi à atteindre ses objectifs. La présence d'Ingrid Awade dans ce classement passe donc pour une reconnaissance de sa bravoure et de sa ténacité et la consacre femme modèle dans la gestion des responsabilités d'Etat.

## ILS ONT DIT

« Je vais vous dire, droit dans les yeux, moi, Agbéyomé Kodjo Messan, je dis cette affaire d'incendie, je ne suis ni de loin ni de près mêlé à cela. Quand même vous prenez mon cerveau, vous le déposez dans un laboratoire pour vérifier toutes les pensées qui l'ont traversé, vous ne verrez pas cela, mais pourtant, Akakpo et ses amis sont venus m'enlever... Lorsqu'une société est en crise, il faut chercher à résoudre la crise d'abord avant d'aborder les opérations électorales, simplement parce que si vous ne le faites pas, vous allez transposer les crispations, les formations de cette crise sur le processus électoral... On abuse de l'ignorance des togolais, on ne dirige pas un pays comme une épicerie » Agbéyomé Kodjo, Pdt Obuts



place. » Faure Gnassingbé, lors de la conférence des donateurs pour le Mali à Bruxelles

« C'est le problème de leadership qui a toujours plombé cette volonté de nous mettre ensemble. Je vous ai parlé tout à leur des calculs des uns et des autres. Tant que nous allons continuer ces calculs là, mais, nous allons rester encore vingt ans à la même place. Le pouvoir restera, nous resterons. Dans l'opposition, créons au moins les conditions d'un changement. » Me Dodji Apevon, Pdt du CAR



« Les mauvaises conditions de détention et l'absence de soins médicaux constituent une préoccupation constante au Togo qui a été régulièrement dénoncée par Amnesty International sans que les autorités ne semblent prendre des mesures pour mettre leur système pénitentiaire en conformité avec les normes internationales. » Amnesty International



AMNESTY INTERNATIONAL

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité,  
Le Journal La Symphonie 22 43 09 59

## POINGS DE VUE

### Procès rapide de 4 étudiants, procédure judiciaire du meurtrier de Sinalengue au point mort

Quand les autorités manquent de promptitude dans la réalisation de leurs promesses devant répondre aux revendications des étudiants, c'est le ton de la débandade qui est donné. Tout est tolérable pour les étudiants forcés de gronder leur colère rugueusement, tout, sauf, la violence qui grimpe jusqu'aux limites de l'animosité. Délogement forcé des étudiants en rupture avec la dynamique de manifestations, jets de projectiles, campus inondé par les sifflements, le comble, l'agression physique d'un professeur, en l'occurrence, Messan Nouridine, vice-doyen de la FASEG (Faculté des Sciences Economiques de Gestion), c'est le résumé du théâtre de mauvais goût joué la semaine dernière par nos étudiants de l'UL. La petite raison qu'on peut trouver dans leur démarche ne saura justifier ces écarts, mais cela ne justifie en rien la condamnation mardi dernier par la justice des 4 étudiants arrêtés comme boucs émissaires. 12 mois de prison dont 4 avec sursis, pour délit de rébellion et actes de vandalisme. Mais alors, pourquoi se précipite-t-on à se casser la gueule pour tenir ce procès alors que la procédure judiciaire dans l'affaire du meurtre de Douli Sinalengue n'est même pas encore engagée? l'essentiel avant l'agréable? L'impunité n'a pas toujours bougé d'un pouce, et dieu sait comme elle révolte le peuple. Le 28 prochain, le délibéré après la réquisition du parquet est attendu dans cette affaire, le moins qu'il faut espérer, c'est clair, la relaxe pure et simple de ces pauvres étudiants.

A la baisse

**CAPITAINE AKAKPO**



C'est le grand patron du SRI. L'opinion nationale lui porte la responsabilité de la mort d'Etienne Yakanou, militant de l'ANC détenu dans la ténébreuse affaire des incendies de marchés. Alors que Yakanou était agonisant sur le lit de la gendarmerie, son évacuation dans une clinique huppée et sa vie tenaient à une autorisation du Capitaine Akakpo qui vint trop tard.

## IMAGE DE LA QUINZAINE

STOP SURCHARGE!



## TRUCS & ASTUCES

### MAUX DE TÊTE, MIGRAINE

Ce remède vous permettra d'atténuer rapidement une migraine.

Il suffit de plonger les pieds pendant une dizaine de minutes dans un bain d'eau très froide, voire glacée le soir juste avant de vous coucher. Une fois les pieds sortis de l'eau, la circulation du sang sera activée vers le bas de votre corps et permettra ainsi de décongestionner le haut, atténuant par le même coup la migraine.

Si l'eau glacée vous rebute, optez pour cet autre remède : Prenez un bon bain chaud et relaxez-vous. Vos muscles vont se détendre, vos nerfs tomber et le mal de tête devrait disparaître progressivement.

Si la douleur persiste ou est trop intense, consultez votre médecin.

## RITOEKLA

### DILEMME TERRIBLE !

Me KOFFI, homme de 45 ans a galéré toute sa vie. Passionné de loterie, il joue et gagne 45.000.000 au PMU.

Tout heureux, il court informer son père âgé de 85 ans. Le vieux, fauché par l'émotion, tombe et s'évanouit. Il l'emène à l'hôpital, le diagnostic révèle un coma très profond et nécessite 45.000.000.

Que feras-tu à la place de KOFFI ? Payer les 45.000.000 pour sauver le vieux et continuer par patauger dans la dèche, ou alors, laisseras-tu le vieux mourir et croquer par la suite la vie à belles dents avec les 45.000.000?

Histoire envoyée par un ami facebook de La Symphonie, Yen Silvestre Sambiani

## WEB NEWS

### ETATS-UNIS: IL JOUE A LA LOTERIE ET GAGNE 590 MILLIONS DE DOLLARS

Un heureux gagnant empoche la modeste somme de 590 millions de dollars mise en jeu dans une loterie aux Etats-Unis, ce qui en fera le plus gros lot jamais remporté dans l'histoire par une seule personne, ont annoncé les organisateurs sur leur site internet.

Les Américains s'étaient précipités en foule pour acheter les billets, vendus 2 euros pièce dans les supermarchés et autres petits magasins, pour ce tirage au gain record, après que personne n'eut gagné les 364 millions mis en jeu au tirage précédent.

S'il n'y avait pas eu de gagnant samedi soir, le jackpot de cette loterie aurait alors été remis en jeu pour le prochain tirage, pour atteindre la somme faramineuse de près d'un milliard de dollars. Mais l'acheteur d'un billet en Floride avait cette fois joué les 10, 13, 14, 22, 52 et le 11 comme numéro complémentaire, appelé Powerball, et est donc devenu, samedi à 23h00, multimillionnaire. Les chances de gagner étaient environ, selon les organisateurs, d'une sur 175 millions. Le précédent record pour cette loterie Powerball était un gain de 587 millions de dollars, en novembre 2012.

Cette loterie a vu son chiffre d'affaires - et donc le montant des gains - augmenter nettement lorsque la Californie a autorisé la vente des tickets en avril. Chaque Etat a en effet le pouvoir d'autoriser ou non la vente des billets. La Californie était le 43e (sur 50) à le faire. Ce montant est le deuxième plus gros lot dans l'histoire des loteries et autres lotos dans le monde. Le plus gros lot jamais remporté a été de 656 millions de dollars, gagnés à la loterie Mega Millions en mars 2012, mais a été partagé entre trois billets gagnants.

## DROIT DANS LA CITE

### Qu'est-ce qu'un corps électoral?

Le corps électoral est constitué par l'ensemble des personnes qui bénéficient du droit de vote lors d'un scrutin, quel que soit le type d'élection (politique, professionnelle, associative...). Il est la source des autres pouvoirs (exécutif et législatif), car il désigne et révoque par son vote les gouvernants et les législateurs. Il se matérialise par un document appelé liste électorale, qui ne regroupe donc que les personnes effectivement inscrites sur cette liste (corps électoral inscrit), et non l'ensemble des personnes qui pourraient voter (ex : tous les majeurs de plus de dix-huit ans (corps électoral potentiel)).

La taille du corps électoral a varié dans l'histoire. Ainsi, à une époque, le suffrage était censitaire et masculin, c'est-à-dire limité aux hommes disposant d'un certain niveau de revenus. Ce n'est qu'en 1848 que le caractère universel du droit de vote a été affirmé pour les hommes et en 1944 pour les femmes.

La connaissance du corps électoral, pour les élections politiques nationales (législatives, présidentielle), résulte du fichier général des électeurs que la CENI établit circonstancielle.

## MEDIAS



ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC MAURICE TSE-GBEDEMA

## « Dans les pays où la démocratie est encore jeune, c'est difficile d'attendre que toutes les conditions soient réunies avant d'aller à une quelconque élection »

Il est de ces partis politiques au Togo qui ont compris aujourd'hui la nécessité de donner la latitude à l'élite jeune de leur formation de monter au créneau pour défendre leur idéologie. La politique du "gourou tout puissant qui fait tout" éclipse des talents capables d'impulser une nouvelle dynamique à la donne politique togolaise. La Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) serait l'un des rares partis politiques à partager cette conception. Pour décrypter les questions brûlantes de l'actualité politique au pays et parler de la CPP, nous avons échangé avec Maurice TSE-GBEDEMA, Chargé de la formation politique et civique de la jeunesse du parti. A travers des analyses très pointues, il nous parle, entre autres, de l'union de l'opposition, de la tenue d'un dialogue avant élections, des conditions à réunir avant les législatives, et nous en dit long sur la CPP et ses préparatifs pour les échéances électorales prochaines. Lire plutôt ...

**La Symphonie :** Bonjour, la Convergence Patriotique Panafricaine sur l'échiquier politique togolais aujourd'hui, quelle est sa santé ?

**Maurice TSE-GBEDEMA :** Bonjour ; La CPP se porte très bien. Nous nous réjouissons de l'affluence à notre siège tous les jours pour les adhésions ; ce qui prouve que notre discours politique est de plus en plus compris par la population. Nous nous sommes assignés la mission depuis quelques mois de redynamiser toutes nos structures et toutes nos fédérations tout en restant à l'écoute du peuple togolais. Récemment, nous avons renouvelé l'équipe dirigeante des femmes du parti (MF15), et quelques jours après, nous avons répondu à l'appel de nombreux élèves et étudiants désireux d'écouter notre message.

Quel est ce message ou ce discours politique cher à la CPP pour les populations ?

Rappelons que la préoccupation commune de l'opposition togolaise dans son ensemble depuis fort, reste, sans ambages, l'alternance au sommet de l'Etat. Mais après plus de 20 ans de lutte plus ou moins violente, aucune stratégie d'aucun parti, d'aucun front, d'aucun collectif, bref d'aucun regroupement n'a permis d'atteindre cet objectif. Ce passé doit nous interpeller et nous amener à faire la politique autrement. Dans son discours politique, la CPP fait savoir qu'il n'y a pas un temps pour s'affronter et un temps pour bâtir ; qu'il n'y a pas un temps pour faire la politique et un autre pour le développement. Le fauteuil présidentiel est unique ; et en attendant d'y accéder, chaque acteur sociopolitique doit se donner le devoir de se dépasser, de transcender toutes divergences et de se battre pour chercher des solutions aux problèmes qui minent et tracassent tous les jours les togolais. En plus, nous faisons comprendre dans notre discours politique que la démocratie n'est pas réductible à la seule alternance au sommet de l'Etat. Aussi, nous ne parlons pas simplement de l'alternance, mais de l'alternance apaisée. Pour y arriver, nous pensons qu'il faut se battre à tout prix pour obtenir les meilleures conditions possibles d'élections crédibles libres et transparentes ; raison pour laquelle, il n'y a plus de place pour messieurs « boycott » et « politique de la chaise vide » dans nos rangs. En plus, nous interpellons tous les togolais dans notre discours à asseoir désormais toutes activités sociopolitiques sur 04 axes fondamentaux à savoir : apprendre

à vivre ensemble, apprendre à travailler ensemble, accepter de produire et de répartir équitablement les ressources du Togo, la culture démocratique au quotidien.

Pensez-vous à la CPP que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour aller aux élections législatives crédibles et sans heurts ?

En général, dans les pays où la démocratie est encore jeune, c'est difficile d'attendre que toutes les conditions soient réunies avant d'aller à une quelconque élection. Aussi faut-il rappeler que la démocratie est un apprentissage continu, et nous devons nous garder des affirmations faciles sans aucun effort intellectuel. En réalité, les élections en elles-mêmes, ne sont pas sources de violence, c'est plutôt les diffamations, insultes et intolérances pendant les campagnes, puis les formes plurielles et les manières de contestation des résultats qui mènent à des soubresauts et à des violences. C'est pour cela qu'il est indispensable que chaque parti politique forme ses militants sur les comportements et attitudes à adopter avant, pendant et après les élections.

Comment préparez-vous les prochaines élections législatives ?

Nous les préparons en toute sérénité et en toute liberté d'esprit, confiants et certains que l'Assemblée Nationale est le lieu propice pour le débat et l'action politique.

Croyez-vous à l'union de l'opposition fortement prônée par les uns et les autres ?

Nous voulons y croire, les atouts de cette démarche ne sont plus à démontrer, mais le caractère pluriel de l'opposition togolaise poserait problème. Mettre crabes et crevettes ensemble, ce n'est toujours pas évident. Nous restons optimistes néanmoins, avec un sursaut d'égo et d'orgueil des différents acteurs, une union de l'opposition, de tout temps prônée, est possible.

Certaines convictions soutiennent que la CPP est une béquille ou un maillon satellite du parti RPT-UNIR, n'est-ce pas vrai ?

(Rires...), Certains, voire beaucoup, savent que la CPP est belle et bien un parti indépendant qui s'assume et qui est de l'opposition modérée. La CPP ne s'est jamais muée, ni sentie parti satellite de quelque autre parti qui soit ; être parti satellite ou béquille, à quelle fin ? Pour rappel, la CPP est une fusion de quatre partis qui se sont mis ensemble. Au sortir de notre congrès des 02



Maurice TSE-GBEDEMA, Chargé de la formation politique et civique de la jeunesse CPP

et 03 décembre 2011, la feuille de route remise à la nouvelle équipe dirigée par l'actuel Président National Mr Francis EKON est précise et claire à ce sujet et exige ceci : « la CPP doit assumer et assurer son indépendance, son autonomie ». La tendresse de notre processus démocratique, enfoncée par des réflexions trop limitées de certains observateurs, malheureusement parfois aussi, de certains acteurs politiques, aboutissent à ces types d'affirmations et conclusions hâtives. Si non, comment comprendre que la CPP qui n'ait pas opté pour stratégies la chaise vide, le boycott, l'insurrection et la violence uniquement et indéfiniment pour le fauteuil présidentiel, mais au contraire, qui a choisi de travailler pour apporter sa pierre à la construction de son pays peut-elle être traitée de satellite ou de béquille ? A la CPP, nous parlons de l'alternance apaisée et nous nous battons pour y arriver ; le parti au pouvoir ne met en place aucune stratégie pour l'alternance, il a honneur même d'en parler, et par conséquent, ces deux partis n'ont pas la même philosophie politique, jusqu'à parler de satellite de l'un pour l'autre.

Les législatives sont annoncées pour la première semaine de Juillet. La CPP a-t-elle déjà ses candidats ?

Tout parti politique légalement constitué ayant des ambitions politiques ne doit, en matière électorale, se laisser surprendre. Il est conseillé d'être toujours prêt

sur tous les plans pour aller aux élections et les gagner. Dans cette optique, la CPP, à tous les niveaux, s'apprête activement, y compris donc le choix des candidats.

Le dialogue politique avant les élections, une nécessité ?

Je pense que toute action pouvant contribuer à l'amélioration du processus électoral, à rendre les élections plus crédibles et transparentes et dont les résultats seront acceptés par tous, serait la bienvenue. Faut-il encore le rappeler, il y a quelques mois, la CPP appelait désespérément ses collègues de l'opposition démocratique au dialogue, un appel accueilli par railleries, invectives, mépris et insultes. Fortement attachés aux vertus du dialogue, nous sortions juste après une déclaration intitulée « l'incontournable dialogue », dans laquelle nous démontrions la portée impérieuse de cette logique. Malheureusement certains acteurs de l'opposition, s'inspirant des résultats des dialogues passés, s'inscrivaient en faux contre notre démarche. Conséquence, ils boycotteront les dialogues auxquels ils ont été appelés après. Si aujourd'hui, chacun à son niveau estime que le dialogue est incontournable, la CPP, implacable apôtre du dialogue, s'en réjouit. Et bien évidemment, la CPP est prête pour sa part à aller dialoguer, même à la veille des élections.

Vous êtes le chargé de la formation politique et civique de la jeunesse, dites-nous ce qui se fait concrètement à la

CPP en termes de formation des jeunes. On vous sent beaucoup plus à Lomé seulement.

Après le congrès de la JPP (la Jeunesse Patriotique Panafricaine), plusieurs formations ont été faites en collaboration avec mes aînés du parti et les camarades du bureau de la jeunesse. Ces formations se passent souvent les week ends au siège du parti ou à un endroit convenu par les formateurs et les formés. La particularité, c'est que le Président National tient à ce que ces formations soient administrées à tous les jeunes sans aucune distinction. Ainsi, nous enregistrons des jeunes d'autres formations politiques qui viennent échanger et partager avec nous. Cela va dans notre logique exprimée dans nos 2 premiers axes : vivre ensemble et travailler ensemble. A part Lomé, nous avons sillonné presque tout le grand nord. Entre autres thèmes, nous débattons sur des comportements citoyens et patriotiques, du fonctionnement des institutions étatiques, des enjeux des élections, des modes de scrutin, le discours politique approfondi de la CPP. Ce sont aussi des occasions où nos aînés nous parlent des débuts de la lutte démocratique et des grands événements politiques de l'histoire de notre pays.

Un dernier mot ?

Je voudrais exhorter les partis qui ont choisi d'aller aux élections d'éviter de se contenter d'être absents sur les fronts et de laisser l'organisation des élections entre les mains exclusives de l'adversaire. Les élections étant des compétitions, il n'est pas normal que des candidats se laissent vaincre facilement ; veillons à jouer notre rôle de bout en bout, et surtout, n'oublions pas que les absents ont toujours tort. Les attitudes des uns et des autres devraient s'inscrire dans la dynamique d'amener une décompression des tensions pour cultiver une atmosphère de confiance, gage d'un processus débouchant sur des lendemains meilleurs. Aussi voudrais-je ajouter que la lutte pour l'alternance ne doit pas nous faire oublier les exigences de l'heure tels que, le chômage des jeunes, la situation des étudiants dans nos universités, des enseignants, des médecins, bref des fonctionnaires et travailleurs, le problème des commerçants, la lutte pour une justice plus juste, le financement et l'accompagnement de la presse togolaise, etc....

Propos recueillis par Elyas P.

L'EAU DU ROBINET DEVENUE UNE DENREE RARE A TSEVIE

## Les populations menacent de boycotter le scrutin législatif si rien n'est fait

L'approvisionnement en eau potable ces dernières années à Tsévié, c'est la croix et la bannière. Depuis le début de cette année 2013, la situation devient de plus en plus insupportable et les populations n'ont cessé de crier leur ras-le-bol. Les robinets peuvent rester secs durant, parfois 72 heures, contraignant les habitants à effectuer quelques kilomètres dans tous les sens à la recherche de la denrée rare. Les forages ne sont pas légions dans la localité, ce qui complique davantage la donne. La poignée qui existe, au moment de la pénurie, verse dans la surenchère, une bassine vendue à 15F peut grimper jusqu'à 50F. Entre-temps, la fourniture d'eau a été interrompue près de deux semaines à la suite de l'endommagement d'une pièce des installations d'aspiration de l'eau pour le château d'eau provoqué par une coupure d'électricité. Il a fallu, à l'époque, le sens citoyen de l'entreprise Céco BPT qui, sollicitée, a accepté d'envoyer durant plusieurs jours, des camions citernes aux fins de ravitailler tous les quartiers en eau.



Aujourd'hui, la population, se sentant abandonnée, est très en colère, et tient pour responsables les autorités compétentes. Dame Amélé, une habitante, se plaint : « On se réveille à une heure du matin pour aller se tailler une place dans la longue queue, attendant le premier jet d'eau du robinet. Dès fois, l'eau arrive vers 2 heures du matin, et à 4 heures, ça se coupe à nouveau, et on attendra plusieurs heures après. La semaine passée, on a fait 3 jours sans eau. Et si elle revient après, la couleur est toute rouge. Mais on ne peut rien, on est obligé de la consommer ainsi ». Quelques autorités locales contactées n'ont pas manqué de nous exprimer, en off, leur désarroi face à une telle situation qui

traverse tout bonnement le temps, sans que Bissoune NABAGOU, ministre de l'eau, s'en préoccupe au plus haut point. En lieu et place de descendre dans la rue pour exprimer leur grogne par des manifestations violentes, les populations de Tsévié ont trouvé leur formule : refuser d'accomplir leur devoir civique le jour du scrutin législatif. Kossi Amen justifie : « Monsieur le journaliste, le jour du vote, je n'ai pas trouvé de l'eau à boire, et je vais aller voter ? Pour qui ? Faire ou ses opposants ? Ils sont les mêmes. Depuis les temps de pénurie d'eau à Tsévié, on a vu un opposant ici nous soutenir ? Et Faure, il a fait quoi ? » Cette résolution est presque partagée par la majorité des habitants interrogés, ce qui devrait obliger les autorités à se donner les moyens pour mettre fin au calvaire des populations de Tsévié et de ses environs. Faut-il le rappeler, la ville de Tsévié est située juste à 35 km de Lomé et se trouve être le chef-lieu de la région maritime.

ELYAS P.

16ÈME MISSION DE SOLIDARITÉ BRÛLÉS NANTES LOMÉ

## 23 patients opérés dont 17 enfants



Les Spécialistes de Solidarité Brûlés Nantes Lomé et le Directeur CHR Lomé Commune (extrême droite)

« La bonté est le seul investissement qui rapporte toujours », c'est le credo cher à l'association Solidarité Brûlés Nantes Lomé qui vient de dérouler au CHR de Lomé, du 1er au 17 mai sa 16ème mission médicale. L'initiative est le produit d'un partenariat entre cette association et les 11 Rotary Clubs du Togo en collaboration avec le CHU Tokoin. Ce partenariat permet de prendre en charge au mieux des brûlés aigus et des séquelles de brûlure. Cela se passe depuis 1994, et deux fois par an, des spécialistes chevronnés (chirurgiens, anesthésistes, réanimateurs, kinésithérapeute, ingénieur biomédical) se rendent à Lomé dans le cadre de ladite mission qui dure de 14 à 18 jours. Le 14 mai dernier, les membres de Solidarité Brûlés Nantes Lomé

étaient devant la presse pour faire le bilan de cette dernière mission qui a vu 23 patients opérés dont 17 enfants. C'était en présence de Yacoubou Sadicou, directeur du CHR Lomé et de Bertin KANGNIN Kirvi du Comité de pilotage des Rotary Clubs du Togo. Au tableau bilan des 16 missions médicales réalisées au Togo, entre autres, 475 patients opérés, 8 conteneurs d'équipements, de matériels et consommables chirurgicaux, 1 ambulance offerte au CHU Tokoin, la réalisation de 4 films documentaires. Visant en perspective une autonomie du Togo en termes de prise en charge des séquelles de brûlure, un spécialiste togolais, Dr Alain Amouzou, a été formé. Il faut rappeler que les soins de la mission sont gratuits.

## 3 QUESTIONS A FABBI KOUASSI

Vous venez d'être sacrée championne du « Prix Reporters sans Frontières » des « Bobs » 2013, pour vous, que symbolise ce prix, et qu'est-ce qui a joué en votre faveur ?

D'abord je dis encore une fois mille mercis à tous ceux qui ont porté leur voix sur mon blog et de façon quotidienne durant cinq bonnes semaines. Sans les internautes du Togo et de la diaspora, notre pays ne serait jamais primé. Alors toute ma gratitude à tous ces amis et amies.

Ce prix est celui de tout le Togo et il représente l'espoir de milliers d'artisans de la liberté, ce prix veut dire que la lutte pour conquérir plus d'espace d'expression doit être soutenue et menée par tous les professionnels de la communication épris de justice, de dignité et de liberté, surtout la liberté de presse et d'expression acquises de hautes luttes par le peuple togolais.

Ce prix représente également le courage d'une presse togolaise dynamique qui apporte sa pierre à un Togo autre, le courage de ces journalistes qui vivent dans la précarité et ont décidé de tourner le dos à la facilité malgré les propositions juteuses qui viennent de la part du régime dictatorial qui régent le pays depuis près d'un demi-siècle et incarné aujourd'hui par Faure Gnassingbé. Ce prix représente tous ces journalistes persécutés d'une façon ou d'une autre dans l'exercice de leur profession.

Ce prix nous reconforte dans notre combat pour une presse libre et nous appelle à plus de courage à continuer le chantier pour une presse totalement libre, professionnelle et respectée. C'est pourquoi il est dédié à tous les journalistes qui refusent de cautionner l'arbitraire, les violations des droits humains, la mauvaise gouvernance et la dictature.

Quelle est l'utilité d'un blog dans un pays comme le Togo ?

C'est comme futilité que revêtent tous les réseaux sociaux. La plupart de ces blogs contribuent à exercer effectivement la liberté d'expression sans restriction. C'est un espace d'expression qui permet de dire certaines choses dont on se priverait dans le cadre de l'exercice ordinaire et classique du journalisme dans un pays comme le Togo où la dictature a la peau dure, et où les journalistes font de l'autocensure dès fois sans s'en rendre compte. C'est un réflexe que certains ont acquis pour des raisons sécuritaires, pour ne pas perdre leur emploi, entre autres motifs. Le blog reste un vecteur puissant d'informations, de sensibilisation et pourquoi pas de prise de conscience.

Vous êtes journaliste, analyste de la politique togolaise. Quand Faure prône la parité homme-femme et emballa toutes les femmes dans cette dynamique, qu'est-ce que cela vous dit ?

C'est une annonce qui n'a pas sa place pour l'instant, le Togo est confronté à un problème sérieux, que les tenants du régime acceptent les règles démocratiques et décident de les appliquer. Or il se trouve que dans le cas du Togo, certains ont opté pour un bail illimité sur le pays où la démocratie est chantée, mais ce sont les règles d'un régime monarchico-dictatorial qui prévalent. Donc évidemment, quand je vois les gens rentrer en transe suite à cette annonce, ça fait rire et c'est triste pour un pays en totale décrépitude, où l'avenir ne présage rien de bon.

Propos recueillis par BROOHM Ani



Fabbi

## INVITE SPECIAL

# « Notre lutte de tous les jours, c'est de tout faire pour que la corporation regorge plus de bonnes graines »

Suite de la page 3

greffiers ont été intensifiés. Vous savez que ce sont des milliards que l'Etat et ses partenaires en développement que nous remercions au passage, ont investi dans ce programme, et pour nous acteurs, ces milliards ne doivent pas être vains. Nous nous attelons à polir l'image de la justice en changeant nos mentalités et à emmener les populations à avoir une autre perception de leur justice.

Les audiences de la cour d'assises de Lomé 2ème session viennent de s'achever, quels sont les enseignements à tirer, notre société se porte-t-elle mieux ?

La société se porte-t-elle mieux, je dirai qu'il n'y a pas grand changement, sauf que ces derniers temps nous connaissons de ces nouvelles infractions que sont la pédophilie, la violence sur mineurs. Nous avons eu cette année des assises exceptionnelles qui ont duré un mois et demi au lieu de deux semaines réglementaires. 56 dossiers ont été jugés. Traditionnellement, les assises, ce sont les dossiers d'homicide et de violences volontaires, nous les avons connus, mais ce qui a beaucoup marqué cette année, ce sont les dossiers des violences sur filles mineures et des pédophilies. Il y a trois dossiers qui retiennent notre attention. Le premier est celui de ce Béninois qui, guidé probablement par un esprit satanique comme il l'a lui-même

affirmé, a réussi l'exploit de couper la tête de sept personnes en une nuit dans les préfectures de Vo et du bas-mono. On n'a jamais connu ça. Le deuxième dossier, c'est cette jeune fille de 11 ans qui a été envoyée pour vendre des marchandises. Après les comptes le soir à 17 heures, elle constate un manque de 100 francs. Craignant la réprobation de sa maman, elle s'est mise dans un coin à pleurer jusqu'à 23 heures quand son chemin croisa celui de son violeur, un monsieur qui lui promit les 100 francs. Ce dernier la traîna de force dans sa maison et l'agressa sexuellement. Le dernier cas, dans les conditions pareilles, une fille de 13 ans était allée vendre des beignets. Un monsieur sous prétexte qu'il voulait acheter lui demanda de la suivre à la maison. Toute naïve, elle le suivit, c'est alors qu'il l'entraîna de force dans sa chambre et la viola. L'utérus de la petite était sorti de sa cavité et il a fallu plusieurs interventions chirurgicales avant de le remettre à sa place. Toutes ces personnes ont été condamnées. Dans l'ensemble, disons que les assises se sont bien déroulées, c'est le lieu de féliciter tous les conseillers, tous les magistrats et greffiers qui ont payé le prix du sacrifice pour son heureux dénouement.

Aujourd'hui, les citoyens ne font plus confiance en leur justice. Selon vous, quels sont les défis qui s'imposent à la justice togolaise ?

Oui, comme je l'ai dit tantôt, il revient à nous magistrats de tout faire pour changer notre image. Du côté de l'exécutif, un effort est en train de se faire, il faudrait que nous le saisissons. Il nous revient en tant que chef de cours de prendre des initiatives qui feront redorer les blasons de notre corporation. Je crois que la publication de ce mensuel, et bientôt notre site web, se situent dans cette perspective. Sur ce site seront publiées toutes les décisions rendues, ce qui créera une certaine transparence dans notre travail quotidien et nous amènera à améliorer la qualité de nos décisions. Ce sera une action de plus pour lutter contre la corruption.

Qu'en est-il aujourd'hui du dossier des incendies, de l'affaire tuerie des jeunes filles de Lomé, mais également l'assassinat d'un certain Gaston Vidada ?

Les instructions sont en cours et ont beaucoup avancé, on attend bientôt les résultats.

Monsieur le Président, votre mot de fin

Juste rappeler à nos citoyens que la justice est à leur disposition et que la Cour d'Appel de Lomé dispose aujourd'hui d'un service de communication prêt à renseigner et à recueillir toutes leurs doléances. N'hésitez pas de nous saisir.

Monsieur le Président, nous vous remercions.

## CHAMPIONNAT D1 DE FOOTBALL

## Une compétition qui se meurt sous Améyi

Clopin-clopant, le championnat D1 de Football a démarré. Dans l'impréparation absolue. La volonté perverse du président Gabriel Améyi de lancer le championnat sans les préalables incontournables a été plus forte que la mobilisation des présidents de clubs à lui opposer parade. Même le groupuscule qui a fait tapage à la publication du calendrier de la saison s'est honteusement rétracté in extrémis. Ce

que Améyi veut, les acteurs du Football veulent, est-on tenté de dire. Un tour sur nos stades les week-ends, le déroulement des matches devant des tribunes vides, le peu d'engouement du public en général, le non financement des clubs à temps, et la violence ayant marqué l'entame de la nouvelle saison indiquent au mieux à laquelle la FTF s'amuse à hisser notre football. En lieu et place de meubler leur week-end par une sortie pour aller suivre un match de D1, les



gens préfèrent aller prendre de l'air à la plage. Tellement, Améyi et sa gestion calamiteuse ont enlevé aux championnats de football leur charme. Ça n'intéresse plus personne. Les effectifs des clubs sont peu truffés de talents dignes de ce nom, faute aux



recrutements bâclés, des clubs sans assurance, le grand flou autour des textes de compétition, le non recyclage des arbitres, les minables subventions qui tardent en plus, bref, tous les ingrédients sont à nouveau réunis pour enliser le football national dans

les méandres de l'amateurisme. Et il en sera ainsi, du moins, aussi longtemps que durera le règne du "Barbu". Hier, coupe du Togo, championnats féminins et une pléthore de compétitions donnaient vie et attraction à ce football, aujourd'hui, à l'ère Améyi, à peine les seuls championnats D1 et D2 se jouent, on va droit dans le mur. Et l'Etat et les corrompus acteurs de ce football sont complices.

## ENVIE DE REACTIVER UNE SANCTION

## FTF, Foutez la paix à Tchanilé Banna !

Suite à la tonitruante affaire de Barhein en 2010, Tchanilé Banna a payé le prix fort, allant jusqu'à passer de beaux jours en prison. Sa libération était assortie d'une interdiction d'exercer toute activité sportive au Togo durant trois ans, soit, pas avant septembre 2013. Contre toute attente, Banna, reprend service sur le banc de Sémassi comme directeur sportif lors des deux premières journées du championnat D1. Gabriel Améyi n'est pas d'accord et veut réagir. Les membres du bureau de la FTF décident de se réunir pour réactiver la sanction de Banna. Avant de le faire, chacun devrait



Tchanilé Banna

regarder dans le rétroviseur ou dans le miroir pour voir s'il n'a pas fait pire au football togolais que Banna, le président en particulier. Lui, reconnu officiellement comme le plus grand détournement des fonds dans l'histoire de la FTF, lui, qui a sur-terni l'image du Togo et de son football à l'international, lui, dont l'insouciance a

plongé le siège de la FTF dans l'obscurité des mois durant pour cause de non paiement de facture d'électricité, lui qui, sur le compte de la FTF se permet de faire à la BTCL un prêt de centaines de millions de CFA, lui, à qui la FIFA a retiré les cordons de la bourse, au nom de quelle intégrité morale il peut choisir de sanctionner Tchanilé Banna ? Les autorités compétentes habilitées à se prononcer sur cette question, avant tout, feraient bien de se préoccuper de la merde et du chaos dans lesquels les présidents de clubs, le ministre des Sports et Gabriel Améyi ont enlisé ce football. Foutez la paix à Banna, il a assez payé pour le mal qu'il a fait, allez attaquer plus tôt les réelles gangrènes de ce football.

## MENACE DE DEMISSION

## Six, cupide comme Améyi

Faut-il en rire ou en pleurer ? Didier Six, dont la démission passait après la dernière CAN pour l'aspiration la plus profonde des férus du football togolais menace de démissionner. Cela devrait faire rire les oiseaux. A y réfléchir sérieusement, l'on peut se demander si Six, en plus d'être cruellement incompetent (mais diablement chanceux) serait un amuseur public. En tout cas, c'est l'image à laquelle sa menace de démissionner renvoie. Le technicien français réclamerait à la FTF, au titre de frais de prospection destinés à recruter des joueurs togolais en Europe, la bagatelle somme de 65 millions CFA. La FTF juge la demande de Six



Didier Six

incompréhensible. Et l'homme de donner un ultimatum de 8 jours à Améyi pour le faire rentrer dans ses droits, mais du match des Eperviers contre le Cameroun, il n'en a cure. N'importe quoi cette histoire. Croisons les doigts et attendons que la FTF prenne la bonne décision qui renvoie Six au bercail.

Slim

## RENFORCEMENT DE LA RIPOSTE AU VIH

## Le Togo se dote d'une politique nationale de lutte contre le SIDA

Le Togo ne se donne pas de répit dans sa dynamique de riposte au VIH/SIDA. En une décennie, le nombre de nouvelles infections a baissé de 50%. L'engagement des autorités dans la lutte contre cette pandémie s'est traduit depuis 1987 par l'adoption de plusieurs plans et programmes (PCT, PNLIS, CNLS...). Soucieuses de renforcer la riposte et d'une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), les autorités ont jugé important de disposer d'un document de politique nationale de lutte contre ce fléau



Le ministre Agba de la santé (milieu), lors des débats

épidémique. Le 21 mai dernier à Lomé, le Conseil national de lutte contre le Sida, les acteurs nationaux et les partenaires bilatéraux se sont retrouvés autour d'un atelier pour la validation dudit document jugé très important par le coordonnateur pays Onusida. Les travaux ont été de bout en bout présidés par le Prof. Charles Kondi AGBA, ministre de la santé et 2<sup>ème</sup> vice-président

du CNLS-IST, en présence du Conseiller santé de la présidence. Après présentation du draft du document par le Prof. PITCHE et les discussions en plénière, le document, qui prend en compte la vision du CNLS et définit clairement un cadre devant guider l'élaboration des programmes et plans pour les prochaines années (horizon 2020), a été validé. Il a pour but d'amplifier les actions de prévention pour réduire au maximum la prévalence du VIH/SIDA particulièrement chez les jeunes, les femmes et les enfants. Une minute de silence a été observée lors de la cérémonie d'ouverture en mémoire des PVVIH disparus.

Joseph Ange

Les anomalies réfractives se manifestent par une vision floue et peuvent entraîner des conséquences fâcheuses dont la cécité. Depuis 2003, le Togo a entrepris une vaste campagne de dépistage des vices de réfraction dans les écoles. C'est dans la continuité de cette action que le Programme national de lutte contre la cécité (PNLC) organise du 21 au 27 mai 2013 une consultation de dépistage et de prise en charge gratuite des enfants des collèges et lycées dans les six régions sanitaires du Togo. A terme, sur les 6000 élèves à dépister, 300 recevront des verres correcteurs pour améliorer leur acuité visuelle.



C'est Datcha Bouwassi, directeur de cabinet du ministre de la santé qui a officiellement lancé cette campagne au cours d'une cérémonie au Lycée de Tokoin à Lomé le mardi dernier. Les parents d'élèves sont appelés à saisir cette opportunité pour envoyer les enfants dans les sites retenus pour la circonstance.

Slim

Pour tous vos reportages, annonces, baptêmes, anniversaires, mariages, publicités... Contactez la Symphonie au 22 43 09 59